



---

## Procès Verbal du CA n°2 BDE Atheris

---

Le 11 juillet 2022

*Le CA se déroule en visioconférence sur BBB*

**Présent-es initialement (10)** : Pauline BOUTRELLE, Tristan CHARMAILLE, Antonin DUFOUR, Myriam DUPRAZ, Pierre GOUTAGNY, Olivier IDIR, Basile LERETAILE, Alexandre MARTHE, Hai Chau NGUYEN, Thomas QUELAIN.

Thomas QUELAIN, Secrétaire du BDE Atheris

# Ordre du jour

1	Bilan de la Présidence et bilan financier depuis le dernier CA . . . . .	1
1.1	Point de la Présidence . . . . .	1
1.2	Point de la Trésorerie . . . . .	1
2	Vote du Procès Verbal du CA précédent . . . . .	2
3	Création du club CreScENdo et Résurrection du club Tartine . . . . .	2
4	Suppression du club Futur . . . . .	3
5	Vote du budget annuel de la Tartine et des budgets exceptionnels des clubs . .	3

## 1 Bilan de la Présidence et bilan financier depuis le dernier CA

### 1.1 Point de la Présidence

- Depuis le dernier CA, il n'y a pas eu de festives ou d'autres évènements à cause de la fin de l'année.
- Les préparations pour l'intégration et le WEI avancent bien.
- L'accueil des admissibles s'est globalement bien passé, on a tout de même eu quelques problèmes de communication avec l'administration, notamment pour obtenir les plannings. On conseille donc aux années suivantes de bien s'y prendre à l'avance (même si ces précautions ne sont pas toujours suffisantes).

### 1.2 Point de la Trésorerie

- Pas de nouvelles dépenses depuis le dernier CA, à part l'accueil des admissibles pour lequel le budget alloué a été respecté.
- On a quelques complications avec la banque pour récupérer les comptes, on fera ça à la rentrée car il faut être sur place. Alexandre MARTHE (ancien trésorier et toujours détenteur du compte) propose de réinitialiser le mot de passe afin qu'on obtienne un accès aux comptes en ligne en attendant ces démarches.
- On commence à payer le WEI.

- À propos du frigo du foyer dont il était question au CA précédent, on n'a pas réussi à se le faire rembourser par le FSDIE, et on a pas encore fait les démarches pour le CVEC (il faut attendre la commission). Il a actuellement été payé par les comptes du BDE et du Foyer.
- Pour les réparations de la festive, l'école n'a pas de budget en place pour cela cette année. Elle veut faire passer tous les frais de réparations en CVEC, et se dit prête à payer en 2023 mais la communication est compliquée, on a toujours aucune certitude. Il faudrait donc qu'on avance l'argent (les travaux coûtent autour de 40000€), ce qui fait un gros trou au niveau de la trésorerie (c'est presque la totalité du fond de roulement du BDE, sachant que le WEI est en train d'être payé) et impose des budgets un peu plus serrés car on a aucune certitude de se faire rembourser en avançant les frais. On cherche aussi d'autres entreprises pour avoir d'autres devis pour la salle (procédure obligatoire pour les grosses sommes, mais longue car passe devant une commission). Si on arrive à descendre sous 40000€, on peut éviter l'appel d'offre et donc gagner du temps.

## 2 Vote du Procès Verbal du CA précédent

Vote du Procès Verbal du CA du 10 mai 2022 :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Voix	9	0	1

## 3 Création du club CreScENdo et Résurrection du club Tartine

*Vivien GACHET et Elias WOLKIEWIEZ arrivent, ce qui porte le nombres de participant-es à 12.*

- **Création de CrENSendo** : Demande de la création d'un club de catégorie 2, nommée CreScENdo, qui a pour objectif de monter une comédie musicale avec une représentation prévue en mars 2023. Le club ne demande pas de budget annuel, et propose un fonctionnement autonome pour la trésorerie via la vente de place. (d'où son statut de club de catégorie 2).

Le club a décidé de se rattacher au BDE plutôt qu'à ENScène car les statuts des clubs étaient plus clair. Il faudra tout de même faire attention pour l'utilisation du théâtre Kantor, qui est techniquement indépendant d'ENScène mais nécessite des habilités Kantor (que seuls les membres d'ENScène ont aujourd'hui). Il faudra donc de l'aide d'ENScène. De toute façon, le club veut rassembler des activités de différents clubs du BDE, de l'AS, d'ENScène et d'autres associations de l'ENS.

Hai Chau NGUYEN sera Président et Alexandre MARTHE sera Trésorier. Au niveau de la trésorerie, le BDE sert de plateforme administrative (les paiements sont sur le compte du BDE) mais le club tient à jour ses comptes seul.

Vote pour la création de CreScENdo :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Voix	11	0	1

- **Résurrection de la Tartine** : Ce club n'avait pas été officiellement supprimé, mais demeurait inactif depuis plusieurs années. C'est le journal de l'école, où tout le monde peut publier des articles sur divers sujets. Olivier IDIR est le nouveau Président. Pour diffuser le journal, il y a des distributions papier (le journal sera déposé dans les halls Monod et Descartes, en libre accès), une diffusion sur un mail spécifique et sur le discord de l'ENS.

Vote de principe pour cette résurrection :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Voix	10	0	2

## 4 Suppression du club Futur

*Ninon CAMUS arrive et porte à 13 le nombre de participant-es.*

Le club FUTUR a décidé de devenir une association à part entière, qui se nommera Lucioles et sera rattachée à la fédération des associations.

Leur motivation principale est l'indépendance budgétaire. Le club n'avait jusqu'alors pas de budget, mais souhaiterait maintenant en avoir et préfère être indépendant. Il y a aussi une question d'image, car les activités de Lucioles seront assez loin de celles du BDE.

Iels n'ont pas eu de place dans la plaquette Oméga, mais négocient avec la fédération pour avoir une présentation en début d'année car l'association est encore en cours de création.

Vote pour cette suppression :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Voix	9	0	4

## 5 Vote du budget annuel de la Tartine et des budgets exceptionnels des clubs

*Vivien GACHET repart et laisse 12 participant-es.*

Lors du précédent CA, on a alloué un total de 10205€ aux clubs alors que le prévisionnel prévoyait 11000€ de budget. La Tartine souhaite donc obtenir un budget annuel.

- **budget annuel de la Tartine** : Pour une édition à 100 tirages, les frais d'impressions sont de 34€. Le club prévoit une édition toutes les 2 semaines environ, soit une vingtaine d'éditions dans l'année. Il demande donc un budget annuel de 500€. Le club venant d'être relancé, il n'est pas garanti que la Tartine tienne un rythme régulier (cela dépendra notamment du nombre d'articles reçus) donc le budget réel sera sûrement inférieur.

Vote pour 500€ de budget annuel pour la Tartine :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Voix	10	0	2

*Ninon CAMUS part, il reste donc 11 participant-es.*

- **Budget exceptionnel pour VENDangeS** : Le club demande un budget de 100€ pour réaliser une dégustation de vin lors de la soirée des clubs de la rentrée. L'attention est portée sur le fait que légalement, il est interdit de vendre de l'alcool à perte. Les quantités seront limitées, dans un objectif de découverte uniquement. Il faudra donc se renseigner pour voir si cela ne pose pas de problème légal.

Vote de ce budget sous réserve de la légalité de l'activité :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Voix	6	0	5

*Tristan CHARMAILLE part et laisse 10 participant-es.*

- **Budget exceptionnel pour le club absurde** : Le club demande un budget de 45€ pour effectuer une distribution de pince à linge lors de la soirée des clubs de la rentrée. Il est fait remarquer qu'une distribution en soirée des clubs touchera moins de personne que si elle était réalisée en Mérieux lors de la présentation des associations.

Vote de ce budget exceptionnel :

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
Voix	6	1	3